



HAL
open science

Verbes de constat et autres verbes “ parenthétiques ” Quel statut dans l’écrit scientifique ?

Francis Grossmann

► **To cite this version:**

Francis Grossmann. Verbes de constat et autres verbes “ parenthétiques ” Quel statut dans l’écrit scientifique ?. 2018. hal-01910892

HAL Id: hal-01910892

<https://hal.science/hal-01910892>

Preprint submitted on 2 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Verbes de constat et autres verbes « parenthétiques » Quel statut dans l'écrit scientifique ?

Francis Grossmann, Lidilem, Univ. Grenoble Alpes

1 Introduction

Dans les genres scientifiques¹, les verbes de constat² utilisés à la première personne ou, plus souvent, avec le *on* indéfini (*on note, on remarque, on constate, on voit*) peuvent explicitement introduire une assertion ou revêtir, dans les constructions en incises, une valeur méta-énonciative. Cette ambiguïté structurale et fonctionnelle permet d'intégrer l'étude de ces verbes au champ d'étude, plus large, qui concerne les caractéristiques des verbes, nommés selon les terminologie « parenthétiques » (Urmson, 1952:480) ou encore « à réaction faible » (Apothéloz, 2002); ces verbes, utilisés au présent et à la première personne, ont la propriété d'apparaître soit en tête de la construction, suivis d'une complétive, soit en incise, après la séquence à apparence de complément, ou à l'intérieur de cette séquence (Andersen, 1997). Les exemples canoniques fournis par Urmson (1952) illustrent bien le type de fonctionnement tel qu'il est analysé habituellement :

(i) **I suppose** that your house is very old

(ii) Your house is, **I suppose**, very old

(iii) Your house is very old, **I suppose**.

Ces verbes – *je pense, je crois, je suppose, je constate, etc.* - ont comme rôle, selon Urmson, de modifier la force assertive de l'énoncé et se rapprochent donc des adverbes modaux. Notons d'emblée qu'ils sont utilisés dans tous les genres de discours, et ne sont donc aucunement spécifiques des discours scientifiques. Nous voulons montrer cependant, que dans ces genres discursifs, certains d'entre eux, notamment ceux que nous appelons constatifs, revêtent en sus une fonction particulière, qui est de contribuer au système de la preuve ou de la démonstration scientifique. Notre propos, dans ce qui suit, vise à vérifier le fait que cette ambivalence repose fondamentalement sur une base énonciative.

Dans une première section, nous situons le contexte de notre étude, et du problème qui s'est posé à nous à partir de la question des modalités d'expression du *constat* dans les genres scientifiques, dans l'examen des structures constatatives, comportant ou non des incises. Dans la deuxième section, nous revenons sur le fonctionnement des incises en nous référant à la littérature et en tentant d'identifier les différents types de verbes qui peuvent se rencontrer en incise dans les genres scientifiques. Dans une troisième section, nous nous intéressons aux verbes constatifs en position prédicative, pour voir s'ils peuvent s'affaiblir, tout comme dans les incises, et n'ont plus alors qu'une fonction de prédication seconde. Les exemples illustrant notre démonstration – en dehors de quelques exemples empruntés ou fabriqués - seront pour l'essentiel des exemples issus du corpus SCIENTEXT développé au sein de notre

¹ Les genres scientifiques envisagés sont ici ceux représentés dans le corpus SCIENTEXT, à savoir les articles publiés dans des revues scientifiques représentatives d'un champ disciplinaire bien défini ainsi que les thèses et habilitations à diriger des recherches, qui s'ils relèvent aussi de l'institution universitaire, jouent un rôle dans la construction des connaissances et sont appuyés sur la recherche.

² Les verbes marqueurs de constat partent de l'observation, d'où l'ancrage dans le sémantisme de la perception qui caractérise nombre d'entre eux, sans pour autant que tout constat nécessite obligatoirement une opération perceptive.

équipe et aujourd'hui disponible gratuitement en ligne³.

2 Co-constat et appel au lecteur dans les genres scientifiques

Un élément essentiel, dans l'écrit scientifique, consiste à faire partager au lecteur - qui est souvent un pair, appartenant à la même communauté disciplinaire - les constats issus d'observations empiriques réalisés au cours d'une expérimentation, ou de l'analyse de données de natures diverses. Existe-t-il des moyens linguistiques privilégiés, des routines phraséologiques spécialisées dans l'énonciation de ce type de constat? Si la forme prototypique du constat scientifique est l'assertion telle qu'elle s'exprime dans la phrase simple, l'utilisation des verbes du type *nous voyons que... nous constatons que* (Grossmann & Tutin, 2010a et 2010b, Grossmann, soumis) est liée à des fonctions pragmatiques visant principalement l'enrôlement du lecteur dans le co-constat, ou bien à rappeler des éléments déjà rencontrés, grâce à des incisives et autres structures en *comme - comme nous l'avons vu précédemment -*, qui fonctionnent aussi souvent comme des marqueurs de présupposition et qui ont souvent également une fonction méta-énonciative.

Les voix énonciatives dans l'écrit scientifique sont principalement associables à *nous* et à *on*, marqueurs éminemment ambigus (Loffler-Laurian, 1980 ; Fløttum *et al.* 2006 ; Fløttum *et al.* 2007 ; Tutin 2010) qui peuvent renvoyer à la condition d'être humain, à l'auteur (singulier dans le *nous* ou *on* de modestie ou pluriel, à la communauté sociale ou à un sous-ensemble de celle-ci, exclusivement au lecteur dans certains emplois spécifiques, ou à des emplois inclusifs plus génériques associant à la fois l'auteur et la communauté de discours.

2.1 Incisives et incidentes, problèmes de définition

La question des incisives, incidentes et autres structures méta-énonciatives a donné lieu à une littérature abondante. Nous suivons Wilmet (1998 : 574) en considérant que le critère énonciatif représente un élément décisif pour définir les différents phénomènes regroupés sous les termes d'incisives ou d'incidentes. Nous considérerons également, comme Beyssade (2012, p.123-124) que les commentaires méta-énonciatifs du type

(iv) Paul, c'est malheureux, ne pourra pas venir

sont des *propositions incidentes*, dans lesquelles, au plan syntaxique, l'inversion du sujet n'est pas obligatoire, et qui sont autonomes sémantiquement, par rapport à la phrase hôte ; elle peut être niée. En ce qui concerne les *incisives*, elles sont définies, à la suite de Cornulier, comme ne disposant pas de cette autonomie sémantique et syntaxique : elles sont fréquemment soumises à l'inversion du sujet (*dit-il, paraît-il, semble-t-il*), et ne peuvent être niées. Cornulier comme Beyssade distinguent deux types d'incisives : des incisives « de discours », liées au discours rapporté, dans lesquelles l'inversion est obligatoire, et des incisives « progressives », à fonction épistémique ou dialogique comme *je crois, tu vois* ou *vois-tu*, qui se construisent ou non avec inversion et dont le sujet est toujours un pronom personnel ou impersonnel. En ce qui concerne les structures de constat, on peut considérer deux structures prototypiques : a) les structures comportant un pronom anaphorique objet du type *on le voit* ; il s'agit bien d'incisives progressives, puisqu'elles ne disposent pas d'autonomie sémantique ni syntaxique ; b) les structures en *comme* du type *comme on le voit*, qui comportent également un anaphorique, très proches des précédentes, sauf qu'il ne s'agit pas d'incisives à proprement dit : elles introduisent majoritairement « des comparatives méta-énonciatives » (Authier-Revuz, 1995: 115) et peuvent être considérées, au même titre que les propositions introduisant la source d'un discours rapporté (*comme l'a affirmé hier le premier ministre...*) comme des adjoints

³ <http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php?article1>. Est exploitée la partie française de 4 886 043 mots.

parenthétiques (Desmets et Roussarie, 2001).

2.2 Les verbes de constat

Dans des études précédentes (Grossmann et Tutin, 2010, Grossmann, à paraître), nous nous sommes intéressés à la diversité lexicale et au fonctionnement et de certains de ces verbes de constat : la plupart des verbes étudiés, à l'exception de *s'apercevoir* qui utilise exclusivement la construction en Que_P, autorisent l'alternance Que_P et SN objet. La fréquence de la structure en Que_P, et le rôle de modalisation épistémique qu'ils jouent dans l'énoncé les rapprochent des verbes « assertifs⁴ » comme *affirmer*. Ces verbes et ces structures, en mettant en scène le constat scientifique, signalent les assertions qui font l'objet d'une démonstration ou qui sont étayées par des « preuves » - qu'il s'agisse de résultats à observer dans des tableaux, ou des conclusions issues de raisonnements. On les rencontre en effet fréquemment dans des synthèses conclusives récapitulant les résultats obtenus, ou directement dans l'analyse des données qui forment la matière de l'article. Parmi les verbes étudiés, deux se détachent nettement, par leur fréquence : ce sont *observer* et *constater*, le premier étant, en raison de son sémantisme, davantage mobilisé pour décrire la phase empirique de la recherche, le second, plus abstrait, pour en traduire les résultats. Dans nombre de contextes, les deux verbes sont cependant interchangeable, *observer* pouvant prendre comme *constater* les valeurs imperfectives ou perfectives.

Surtout, nous avons distingué entre une forme « faible » et une forme « forte » du constat assertif. Les formes faibles correspondent aux incises et à la plupart des structures en *comme*. En effet, le constat scientifique « standard » peut aussi bien être exprimé à la forme positive qu'à la forme négative, comme le montrent ces exemples issus du corpus SCIENTEXT :

- (v) (...) nous n'observons pas de corrélation entre le nombre de passage des cellules et les activités de réparation (...) (bio-the-95-body)
- (vi) (...) nous observons un emploi transitif de *chuter* (aussi observé dans d'autres chapitres) qui peut s'analyser comme une forme avec omission de faire. (tal-the-2-notes).

Ce n'est pas le cas pour les structures en incise, comme le remarque Borillo (1982 :35), qui signale qu'en position postposée, il n'est pas possible de nier un énoncé comme

- (vii) Tu es en retard, je constate.
- (viii) *Tu es en retard, je ne constate pas.

Dans les genres didactiques ou argumentatifs – dans lesquels on peut inclure les genres scientifiques, l'utilisation de routines rhétoriques telles que *on l'a vu*, permettent l'enrôlement du lecteur dans l'argumentation ou le rappel de points déjà traités. Ce type d'incises comportant une anaphore pronominale – ainsi que les formes correspondantes en *comme* (*comme on l'a vu*), sont des signaux de présupposition et peuvent tout aussi difficilement être niés que les exemples fournis par Borillo. Les exemples suivants illustrent bien ce phénomène :

- (ix) ? X, nous ne l'avons pas vu, est similaire à Y.
- (x) ? X, nous ne l'avons pas vu sur la figure Z, est similaire à Y.

Cette particularité énonciative, qui n'est en rien spécifique des genres scientifiques⁵, a chez ceux-ci une répercussion particulière en raison de la proximité fonctionnelle de ces énoncés avec le constatif « fort » qui entre dans le système de la preuve :

⁴ Borillo (1982) préfère les nommer « modalisateurs d'assertion ».

⁵ Comme le rappelle à juste titre un de nos relecteurs anonymes, que nous remercions au passage.

(xi) Nous voyons sur la figure Z que X est similaire à Y.

(xii)? Nous ne voyons pas sur la figure Z que X est similaire à Z.

En effet, à quoi servirait-il de faire observer au lecteur qu'un élément sur lequel on attire son attention n'a pas d'utilité dans la démonstration qu'on cherche à faire ? Remarquons cependant qu'il est toujours possible de créer un contexte propice à la négation d'un constat lié à l'observation, même si le cas apparaît plutôt rare (nous ne l'avons pas rencontré dans Scientext) :

(xiii) La figure E ne nous permet pas d'observer une remontée significative de Z

Même si l'on peut maintenir la distinction entre incises rhétoriques à fonction de balisage textuel - dont le verbe est généralement au passé composé – et les énoncés pleinement constatifs, on se rend compte que la frontière qui sépare le constat asserté du constat « faible » est parfois ténue. D'une part, certains verbes, par leur sémantisme même, tels *noter*, *remarquer*, traduisent souvent un constat incident. D'autre part, certaines structures co-constatives en *comme*, avec verbe au présent contribuent au même titre que la forme complétive ou le complément nominal, à établir le constat scientifique.

3 Les caractéristiques des verbes dits parenthétiques et le fonctionnement des incises

3.1 La conception dérivationniste et ses limites

Dans le discours, les verbes parenthétiques du type *I suppose* peuvent jouer un rôle de modalisation épistémique, d'atténuateurs ou revêtent une valeur évidentielle. Le point important réside dans le fait que, même lorsqu'ils sont enchâssants, ils n'assurent pas la prédication principale de l'énoncé. Ce fonctionnement implique donc fréquemment un décrochement énonciatif, comme le font également certains verbes de dire ou de pensée utilisés dans le cadre du discours rapporté.

Il est naturel que ces verbes aient particulièrement intéressé les spécialistes de l'oral, dans la mesure où ils y sont extrêmement fréquents et qu'on observe des phénomènes d'ellipse ; dans la mesure aussi où la prosodie peut permettre de préciser les différences que peut impliquer, par exemple, la position de l'incise ou signaler le degré de grammaticalisation. On retrouve cependant à l'écrit les principaux emplois repérés à l'oral, à l'exception de l'emploi responsif, illustré par l'exemple (xiv) :

(xiv) C'est dommage - Oui, je trouve.

Se pose entre autres la question de leur statut et des critères de leur définition. Généralement, la littérature prend pour acquis, à la suite d'Urmson que ces verbes peuvent apparaître dans les trois positions. La discussion porte en particulier sur le caractère régissant du verbe. Ainsi, selon Gachet et Avanzi (2011), au plan syntaxique, il s'agit notamment de savoir si en position initiale, ces verbes régissent, ne régissent pas, ou régissent « faiblement » la complétive qui les suit. La fonction syntaxique de ce type de verbes lorsqu'ils sont en position d'incise est également fréquemment interrogée.

Cependant, on peut douter de l'existence même de cette catégorie, si on la construit sur cette seule base distributionnelle et – implicitement ou explicitement – transformationnelle. Certains auteurs, notamment de Cornulier (1978, p.55 et *sq*) contestent l'intérêt même de construire une classe de verbes parenthétiques, au moins pour le français. De Cornulier discute en particulier la dérivation transformationnelle des incises, censée permettre le rétablissement d'une structure complétive. Il rappelle que l'incise n'est pas toujours un régisseur possible, comme le montrent bien certains exemples :

(xv) Encore une faute d'orthographe, me semble-il. - ? Il me semble qu'encre une faute d'orthographe.

Ces considérations concernent entre autres les verbes impliquant un dégagement de la responsabilité du locuteur :

(xvi) D'autres propositions, plus adéquates **croyons-nous**, vous seront soumises sous peu.

De Cornulier (ouvr. cit. p. 59) signale que l'incise *croyons-nous* (ici exemple 14), affecte sémantiquement le caractère « plus adéquat » des propositions, non le fait qu'elles « seraient soumises sous peu ». Or l'expression *plus adéquate* n'est pas capable à elle seule de former une complétive : c'est la construction appositive dans sa relation avec les sujet « d'autres propositions » qui permet d'assurer la prédication sur laquelle porte l'incise. Sa conclusion générale débouche sur l'idée que les verbes dits parenthétiques ne le sont qu'en fonction de conditions particulières qui prennent en compte la négation, l'aspect, les verbes qui les régissent, les modifieurs adverbiaux, la nature du sujet, etc. Pour d'autres raisons, Recanati (1984) récuse également l'hypothèse transformationnelle et dérivationniste. Il rappelle la double lecture des verbes « asymétriques » tels que *je crois que P*, assymétrie qui existerait entre emploi descriptif et emploi non descriptif : en disant *je crois que p*, je peux en effet soit décrire mes croyances présentes soit asserter prudemment que *p*, ce qui correspond d'après lui à l'emploi non descriptif, assymétrique. Il considère comme construits normalement, avec une proposition principale et une proposition complétive, les énoncés descriptifs. En revanche, les incises du type *je suppose, je crois, je te prie, je t'assure*, etc. sont considérées comme des incises pragmatiques, à valeur adverbiale : « le rejet en incise de la proposition principale souligne son caractère d'appendice quasi métatextuel et met en valeur le fait que la complétive est le *vrai énoncé* » (ouvr. cit. p. 329). Le caractère assez figé de ces incises explique qu'on puisse les considérer comme faisant partie de la langue, et pouvant être consignées dans des dictionnaires.

3.2 Les différentes classes de verbes parenthétiques dans l'écrit scientifique

On peut partager ce point de vue en refusant de définir les verbes parenthétiques dans une optique dérivationnelle, et en considérant comme obligatoire la possibilité d'une transformation complétive, ce qui à l'évidence complique inutilement l'analyse et se montre dans bien des cas contre-intuitif. Il nous semble donc plus judicieux de partir d'une définition nettement énonciative en approfondissant la piste du « décrochage » déjà formulée par Urmson, et en considérant le critère syntaxique lié aux trois positions comme secondaire, applicable dans certains cas mais pas dans tous. Les verbes parenthétiques seront donc pour nous essentiellement les verbes pouvant introduire un prédicat secondaire permettant une modalisation de l'assertion principale. Une caractéristique typique de l'écrit scientifique par rapport à l'emploi à l'oral est le recours à l'indéfini *on*, dont on sait qu'il peut avoir différentes valeurs, notamment dans l'écrit scientifique (*on* auteur, *on* auteur + lecteur, *on* communauté de discours, cf. Fløttum et al. (2007)). De la même façon, les formes impersonnelles du type *il (nous) semble que* ainsi que les incises du type *semble-t-il* seront également considérées, bien que n'entrant pas dans la définition de verbes « à la première personne », dans la mesure où elles impliquent bien un point de vue de l'énonciateur.

Dans notre corpus, quatre catégories – si on considère les verbes du point de vue de leur contenu sémantique – nous semblent relever directement de cette problématique : les verbes de jugement, les verbes de connaissance, les verbes « d'apparence » et enfin les verbes de constat.

3.2.1 Les verbes de jugement, d'opinion ou d'attitude

Cette catégorie est représentée en particulier par les verbes *penser (que)*, *estimer (que)*, *supposer (que)* qui, utilisés à la première personne (généralement *nous* académique) ou avec le *on* indéfini, traduisent la prise en charge d'une assertion. Si *penser* et *estimer* sont très peu

productifs dans le corpus, il n'en va pas de même avec *supposer* qui est assez courant. Dans l'écrit scientifique, les formes *nous supposons que* (une quarantaine d'occurrences dans Scientext) et *on peut supposer que* (une cinquantaine d'occurrences) sont naturellement utilisées pour la formulation d'hypothèses :

- (xvii) Pour expliquer ce phénomène, **on peut supposer que** les enzymes qui prennent en charge spécifiquement ces dommages possèdent une activité fortement dépendante en Mg 2 + [bio-the-603-body]

Le verbe *supposer* – souvent modalisé avec *pouvoir* – est le plus utilisé dans cette catégorie, même si on le rencontre peu en incise ; nous n'avons trouvé aucune occurrence dans Scientext mais des exemples peuvent être récoltés sur Google Scholar, et toujours dans l'incise « progressive » :

- (xviii) Ceci reste valable, **on peut le supposer**, pour la majorité des utilisateurs, mais on a malheureusement encore trop peu de données (...) (Google Scholar, *Les cahiers du numérique*).

L'incise apparaît dans sa fonction d'atténuation du dire (ou assertion prudente, comme dit Recanati), et se distingue nettement au plan fonctionnel de la forme avec complétive, plus fréquemment associée à la formulation d'hypothèses. On remarque que l'incise avec *nous* semble difficile dans les genres scientifiques.

3.2.2 Les verbes de connaissance

Ils sont presque uniquement utilisés avec *on* : *on sait que*, *on n'ignore pas que... on connaît...* L'incise n'est utilisée qu'avec *savoir*, et jamais avec inversion du sujet. La fonction essentielle est celle d'un marqueur de présupposition créant un effet de connivence – avec également un effet d'autorité. Cependant, les emplois sont plus variés pour la première position avec complétive que pour l'incise, dont l'usage pragmatique est très figé. Le renvoi à la littérature est une des fonctions privilégiées dans l'emploi avec complétive :

- (xix) On sait depuis les travaux de Werness et *al* que [med-the-9-body]

Dans cet emploi, *on sait que* permet un rappel des connaissances acquises sur le sujet, le *on* renvoyant à la communauté de discours. Nous n'avons trouvé que 13 occurrences de la forme avec *savoir* en incise dans le corpus⁶, 12 avec *on le sait* et 1 *nous le savons bien* qui accentue l'effet de connivence :

- (xx) Car dans le discours, **on le sait**, avec un éclairage contextuel approprié, il est possible de ... (...) [tal-art-241-body] (...)

- (xxi) (...) la lecture méthodique n'est pas totalement étrangère à l'explication de texte et à l'étude linéaire, " ne saurait se limiter à un commentaire au ras du texte car, **nous le savons bien**, celui -ci a de fortes chances d'engendrer la paraphrase ligne à ligne et sans perspective d'ensemble . " [sed-the-642-notes]

2.2.3 Les verbes d'apparence

La forme la plus productive est *il semble que*, marqueur évidentiel qui fournit des instructions sur la validité d'une source, et tend à la présenter comme peu explicite (Nølke, 1994) ; cependant, *il semble que* peut aussi signaler le processus de « dévoilement » d'une vérité scientifique ou la formulation d'une hypothèse de travail :

- (xxii) **Il semble que** l'enseignant soit trop absent dans les phases de travail en petits groupes comme s'il avait peur d'en dire trop aux élèves et d'être directif. [sed-the-219-body]

⁶ A l'exception d'un exemple en TAL, tous les exemples viennent de la linguistique et des sciences de l'éducation.

Le verbe *paraître*, comme le remarque encore Nølke (1994) s'oppose à *sembler* par le fait qu'il présente la source comme plus externe, *sembler* se fondant davantage sur une inférence. Il n'est donc pas étonnant que *sembler* soit nettement plus productif dans les genres scientifiques. On notera également avec Delplanques (2006) que dans les verbes d'apparence « l'énonciateur évacue sa place de « constructeur », quitte, à réapparaître, dans certains cas et dans certaines conditions, comme « récepteur » du procès » : *Pierre m'a l'air triste*. Cette caractéristique les oppose aux verbes de constat et de jugement, explicitement construits à partir d'un sujet énonciateur renvoyant à un être du monde réel ». Dans le corpus, nous n'avons trouvé que deux exemples de l'incise *semble-t-il* :

- (xxiii) Cela tient, **nous semble-t-il**, à un second facteur, lié à la tâche elle-même [tal-art-500-body]
- (xxiv) Cependant toujours dans la perspective d'appliquer un mécanisme sémantique commun à l'ensemble des polysèmes logiques, mais aussi parce que la prise en compte de cette propriété, **semble-t-il** moins nécessaire, (...à ne conduit pas à des résultats linguistiquement faux, cet aspect est conservé. [tal-art-503-body]

Dans le premier exemple, *semble-il*, utilisée avec le datif *nous* permet de signaler que le chercheur énonce un point de vue qui lui est personnel mais dont il ne peut assurer entièrement la validité ; l'incise joue un rôle d'atténuateur de l'ensemble de l'assertion. Dans le second, *semble-t-il* est un simple modifieur de l'adjectif (*moins*) *nécessaire*.

3.2.3 Les verbes de constat et les incises constatives

Ce sont des verbes à valeur fréquemment évidentielle ; nous incluons dans cette catégorie certains verbes « perceptifs » qui ont bien, dans les genres scientifiques, cette valeur de constat, comme *voir*. Nous avons détaillé ailleurs (Tutin et Grossmann, 2010 ; Grossmann, à paraître), certaines caractéristiques de ces verbes de constat, mais nous n'avons pas précisé le fonctionnement des incises. Seule se rencontre l'incise progressive, sans inversion du sujet, et uniquement pour certains verbes : *observer*, *constater*, *remarquer* par exemple, ne sont pas concernés, en dehors des formes avec *comme* – qui ne sont pas des incises au sens strict et qui recourent à la palette lexicale la plus riche (*comme on peut le remarquer*, *l'observer*, *le constater*, *le noter*, *le voir*). Ne figurent dans nos relevés d'incises que *voir*, toujours dans la forme progressive avec anaphorique : on rencontre ainsi assez fréquemment l'incise de commentaire méta-énonciatif *on le voit*, utilisée comme signal d'une reformulation résumante, ou comme constat présenté comme partagé avec le lecteur :

- (xxv) Ces concepts, **on le voit**, embrassent les stades essentiels du développement de l'enfant

Nous avons trouvé 24 occurrences de ce type d'incise au présent dans le corpus et 44 à la forme accomplie *on l'a vu*. Les occurrences avec *nous* (*nous l'avons vu*, *nous le voyons*) sont assez peu fréquentes, la forme accomplie servant essentiellement au rappel en vue du guidage textuel, la forme au présent – très rare – soulignant l'inférence pour le lecteur :

- (xxvi) Les données, **nous l'avons vu lors de l'Etat de l'Art**, varient (...) [tal-the-21-body]
- (xxvii) face à la violence, elle est le résultat, **nous le voyons**, d'une réflexion, d'une exigence (...) [sed-the-33-body]

3.3 Fonction des incises constatives

Il s'agit ici quasi exclusivement de *voir*, généralement utilisé avec le *on* indéfini. Le verbe *voir* assure une fonction cohésive, en particulier lorsqu'il est employé au passé, ce qui permet de pointer sur des faits déjà mentionnés (*on l'a vu*) ou au futur pour les points abordés ultérieurement dans le fil du texte (*on le verra*). Ces emplois, au-delà de leur fonction cohésive, ont aussi une visée argumentative : ils permettent de rappeler la cohérence du discours à travers le point de vue de l'auteur, réaffirmé au fil du texte.

La fonction évidentielle, souvent associée au verbe *voir* passe alors au second plan, sauf dans les emplois au présent, qui conservent leur rôle de soulignement de l'inférence. La proximité des incises constatives avec deux autres types évoqués (incises avec verbes « de connaissance » comme *savoir* et verbes de jugement du type *supposer*) semble évidente : des formes comme *on le sait* ou *on peut le supposer*, par exemple sont très proches, du point de vue de leur fonctionnement de celles des incises constatives, mais elles ne jouent pas la fonction de guidage associée au verbe *voir*. Le verbe d'apparence *sembler* a un comportement plus spécifique : il est le seul à pouvoir fonctionner dans l'incise avec inversion du sujet ; cela confirme le fait que *semble-t-il* et *paraît-il* sont deux marqueurs pragmatiques, le premier seul étant utilisé – très modérément – dans les genres scientifiques. Le datif avec *nous* est possible pour *sembler* (*nous semble-t-il*).

3. Les verbes de constat en position prédicative

Un point reste à éclaircir : la littérature sur les verbes « à rection faible » signale que ceux-ci, n'assurent pas la prédication principale de l'énoncé même lorsqu'ils semblent être en position prédicative. Cette observation, si elle était vérifiée pour nos verbes de constat, modifierait du même coup leur statut énonciatif, et les situerait sur le même plan que certaines des incises parenthétiques dont nous avons signalé qu'elles jouaient fréquemment un rôle de guidage textuel, ou d'appui argumentatif. Pour le dire autrement, la distinction effectuée entre « constat fort » et « constat faible » ne tiendrait tout simplement pas. Examinons de plus près ce qu'il en est réellement dans notre corpus.

3.1. Le verbe *constater*

Une analyse qualitative de ce verbe employé avec *nous* et *on* permet de préciser son fonctionnement dans l'écrit scientifique. Premier cas : l'objet du constat est un nom abstrait, marquant un état, un processus, une évaluation comme en (28) :

(xxviii) Entre cette période et la fin de notre écrit, nous constatons même une nette évolution de la visibilité des revues sur le web. [lin-the-115-notes]

Dans ce cas de figure – et cela n'a rien d'étonnant puisque le verbe de constat porte la prédication principale – on a bien affaire à un constat « fort », qui synthétise les résultats scientifiques obtenus à la suite d'une observation empirique. Il pourrait certes être remplacé, dans les deux cas, par un verbe support du type *il y a*, mais dans ce cas serait occulté l'agent - ici l'auteur/chercheur - rôle indispensable dès lors qu'il s'agit de rendre compte des résultats obtenus.

Deuxième cas : dans les structures avec complétives – de loin les plus fréquentes avec *constater* -, l'objet du constat est également la plupart du temps un résultat issu de l'observation ou de données empiriques. Certains exemples peuvent paraître plus ambigus : ainsi, en (xxix), on peut paraphraser *nous constatons* par *nous nous rendons compte* ; il ne s'agit pas d'un constat issu de l'observation scientifique, mais d'une forme rhétorique permettant d'enclencher le démarrage de la problématique :

(xxix) En balayant la plupart des courants théoriques de la phonologie, nous constatons que la syllabe est une unité qui a été beaucoup étudiée par les phonologues, mais sans qu'un consensus sur sa définition réussisse à émerger. [lin-the-147-body]

Cependant, la suppression du verbe de constat est impossible, à moins de supprimer le circonstant initié par le gérondif.

3.2. *Observer* et *voir*

Les énoncés avec *observer* sont très proches de ceux qui emploient *constater*, la différence

étant, comme on l'a déjà remarqué, qu'*observer* a une dimension plus empirique. Il est souvent, de ce fait, accompagné d'un localisateur ou d'informations référant aux circonstances du procès (expérimentation, collecte de données, etc.) :

(xxx) En réalisant des acquisitions d'images en microscopie confocale dans des conditions non saturantes, nous observons que le marquage préférentiel de macroH2A au niveau du corpuscule de Barr est en partie dû à la forte concentration des nucléosomes. [bio-the-618-body]

Le verbe *voir* apparaît quant à lui très fortement marqué par l'emploi argumentatif. Dans l'exemple (xxxii) il fonctionne comme un simple marqueur d'inférence et pourrait aisément être transformé en incise :

(xxxii) On voit que le recours au cognat permet une certaine économie de calcul : à partir de 15 528 binômes, PC obtient de meilleurs résultats que RV avec un corpus deux fois plus grand (30 238 binômes). [tal-the-302-body]

Le même type d'emploi se rencontre avec les objets nominaux, alors que nous ne l'avions pas rencontré avec *constater* :

(xxxiii) On voit donc l'enjeu et les bénéfices de promouvoir les compétences comme résultats pédagogiques attendus. [sed-com-299-body]

4 Pour conclure...

L'opération de co-constat mise en scène dans le texte scientifique mobilise des verbes qui, tels *observer* et *constater* assument un rôle essentiel pour la démonstration et la validation des résultats. Lorsqu'ils sont utilisés en prédication seconde, c'est généralement dans des structures en *comme*, qui ont une fonction méta-énonciative mais qui ne sont pas des incises au sens strict : ils recourent alors fréquemment à des localisateurs (*comme nous pouvons le constater en observant la figure X ...*) qui participent pleinement à la construction de la preuve. Les emplois purement cohésifs, marqueurs de connivence ou de présupposition, ne sont cependant pas rares avec cette structure : *comme on l'a remarqué, comme on a pu l'observer plus haut...* En revanche, il faut souligner la forte spécificité du verbe *voir* : parmi les verbes de constat, il est le seul à être employé dans les incises, dans leur forme progressive avec l'anaphorique. De la même façon, même utilisé en première position, avec complément nominal ou avec complétive, il apparaît fréquemment avec le sens présuppositionnel et argumentatif, se rapprochant ainsi d'autres catégories de verbes fréquemment utilisés en incise, comme *savoir*. Le dialogisme, dans l'écrit scientifique se joue donc au moins à deux niveaux : le premier niveau permet de mettre en scène l'auteur scientifique et son lecteur dans une co-observation des données menant à des co-constats ; le second se fonde sur l'arrière-plan partagé – ou présenté comme tel – pour renforcer, à l'aide de marqueurs pragmatiques, les conclusions tirées par l'auteur. Mais une vision polyphonique rend mieux compte de la complexité du système mis en œuvre : si l'on reprend les différentes figures – ou rôles - de l'auteur scientifique, telles qu'elles ont pu être théorisées par Fløttum (2004) ou Rastier (2005), on peut admettre que les verbes de constat, selon leurs constructions syntaxiques, mais aussi selon la fonction prédominante qu'ils sont amenés à remplir à certains endroits stratégiques du texte, sont mobilisés tantôt par l'auteur-guide (ou « scripteur », selon Fløttum), tantôt par l'auteur-argumentateur, tantôt enfin par l'auteur-chercheur – pour s'en tenir à ces trois rôles fondamentaux. Les structures constatatives ne sont donc pas épargnées par la « division du travail » scientifique ; mieux, elles sont souvent polysémiques et peuvent fusionner provisoirement certains de ces rôles, témoignant du fait qu'en sciences comme ailleurs, le constat, même lorsqu'il s'ancre dans l'empirie des données, est d'abord et avant tout un acte de langage.

Bibliographie

- Andersen, H.L. 1997. Propositions parenthétiques et subordination en français parlé : Université de Copenhague. [Thèse de doctorat]
- Apothéloz, D. 2002. « La rection dite ‘faible’ : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? ». *Verbum*, 25/3, 241-262.
- Authier-Revuz, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Beyssade, Cl. 2012. Le statut sémantique des incisives et des incidentes en français. *Langages*, 186, 115-130.
- Borillo, A. 1982. Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir. *Langages*, 67, 33-53.
- Cornulier, B. de 1978. L’incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique. *Cahiers de linguistique*, 8, 53-95.
- Debaisieux, J.-M. & Martin, Ph. 2010. *Les parenthèses, étude macrosyntaxique et prosodique sur corpus*. M.-J. Béguelin, G. Corminboeuf & M. Avanzi (Eds.) *La parataxe*, tome 2, *structures, marquages et exploitations discursives*, Berne, Peter Lang, 307-338.
- Delplanque, A. 2006. Juger d’après les apparences : le cas du français. *Corela*, Les verbes d’apparence. Publié en ligne le 13 mars 2006. URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1284>. 31/05/2012.
- Desmets, M. & Roussarie, L. 2000. French reportive *comme* clauses: A case of parenthetical adjunction, in: *Proceedings of the 7th International HPSG Conference*, UC Berkeley, eds. D. Flickinger and A. Kathol 43–62.
- Fløttum, K. 2004. « La présence de l’auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms *je, nous* et *on* », in *Structures et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*. A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, & A. Grobet (Eds.). Québec : Nota Bene, 401-416.
- Fløttum, K., Dahl, T. & Kinn, T. 2006. (Eds.) *Academic Voices across languages and disciplines*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.
- Fløttum, K., Jonasson, K. & Noren, C. 2007. (Eds.) *On, pronom à facettes*. Louvain : Duculot.
- Gachet, F. & Avanzi, M. 2011. Description prosodique des « recteurs faibles en incise », in : *Actes d’IDP 2009, Paris, Septembre 2009*, eds. H.-Y. Yoo, & E. Delais-Roussarie, 173-189.
- Grossmann, F. (soumis). Les verbes de constat dans l’écrit scientifique, in Grossmann, F. & A. Tutin (Eds.), *L’écrit scientifique ; du lexique au discours. Autour de Scientext*. Presses Universitaires de Rennes.
- Grossmann, F. & Tutin, A. 2010a. Evidential Markers in French Scientific Writing: the Case of the French Verb *voir*, E. Smirnova & G. Diewald (Eds.) *Evidentiality in European Languages*, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 279-307.
- Grossmann F. & Tutin, A. 2010b. Les marqueurs verbaux de constat : un lieu de dialogisme dans l’écrit scientifique, in *Actes du colloque Dialogisme : langue, discours 2010, 8-10 septembre 2010*, Montpellier: http://www.univ-montp3.fr/praxiling/IMG/pdf_GrossmannTutin.pdf
- Nølke, H. 1994. La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels ‘il semble que’ et ‘il paraît que’. *Langue française*, 102, 84-94.
- Rastier, F. 2005. Pour une sémantique des textes théoriques. *Revue de sémantique et de pragmatique*, 17, 151-180.
- Recanati, F. 1984. Remarques sur les verbes parenthétiques, in : Actes du Colloque de Rennes, , vol.8, eds. Pierre Attal & Claude Muller, *De la syntaxe à la pragmatique, Lingvisticae Investigationes Supplementa*, Université de Haute-Bretagne, 319-353.
- Tutin, A. 2010. Dans cet article, nous souhaitons montrer que..., *Lexique verbal et positionnement de l’auteur dans les articles de Sciences Humaines. Lidil*, 41, 15–40.
- Urmson, James O. 1952. Parenthetical Verbs, *Mind*, 61, 480- 496.

Wilmet, M. 1998 [1997]. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Hachette/Duculot.